

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Ignace MARIETAN

Notes et remarques sur les Serpents

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1919, tome 18, p. 144-149

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Notes et remarques sur les Serpents

L'attitude de l'homme de nos pays en présence des animaux vertébrés est intéressante à observer. Les mammifères, les oiseaux, les poissons et les batraciens ne lui inspirent ni crainte ni répugnance, il les connaît souvent fort bien et déploie toute son activité pour les capturer et en faire son profit. A peine éprouve-t-il parfois une légère répugnance à s'emparer d'un crapaud ou d'une salamandre. Mais quand il aborde un reptile son attitude est tout autre. Je vois encore la terreur de certains visiteurs à me regarder saisir une pacifique couleuvre affaiblie par une longue captivité. La cause de ce sentiment général doit être cherchée dans le fait que certaines espèces de reptiles étant venimeuses constituent pour l'homme un danger sérieux. Dès lors, il a porté son aversion sur tous les animaux de cette classe ; dans sa crainte, il n'a pas osé les examiner, donnant crédit à toutes sortes de légendes sur les serpents à pattes, ceux à tête de chat, etc. C'est afin de réhabiliter des animaux bien inoffensifs et même très utiles, et aussi afin de faire mieux connaître les espèces vraiment dangereuses de nos régions que j'écris ces lignes.

La classe des reptiles comprend quatre ordres : Les Crocodiliens, les Sauriens, les Chéloniens et les Ophiidiens. Les Crocodiliens ne sont pas représentés en Suisse; les Chéloniens à peine, par une tortue très rare ; les Sauriens par le lézard gris, commun, et le vert qu'on trouve dans la Vallée du Rhône et au Tessin. L'orvet est aussi un saurien mais privé de membres; le fait qu'il ampute facilement sa queue quand on le saisit, lui a valu le nom de serpent de verre. Dépourvues de tout appareil venimeux, ces espèces sont absolument inoffensives. Seul le lézard vert attaqué se défend en mordant, mais cette morsure n'a rien de dangereux.

L'ordre des Ophiidiens comprend les serpents proprement dits. Ils rampent sur le sol en formant des ondulations pour prendre des points d'appui contre les corps environnants ; de plus, leurs nombreuses côtes mobiles, ainsi que les écailles abdominales qui se soulèvent leur facilitent la locomotion. Le corps est protégé par des

écailles de couleur très variable, non seulement chez les espèces différentes mais même dans une espèce donnée. Ainsi, les serpents des déserts ont la couleur du sable ; ceux qui se cachent dans les racailles et les taillis revêtent une robe teintée de brun, de jaune, de noir, et ceux qui vivent dans le feuillage sont de couleur verte. Cette conformité de teinte avec le fond qu'ils habitent leur permet de se dissimuler, et de s'élaner sur leurs victimes, sans être vus.

Les serpents sont carnivores et se nourrissent de proies vivantes qu'ils avalent péniblement, sans les diviser, après les avoir étouffées ou empoisonnées. Les ligaments élastiques qui relient leurs mâchoires leur donnent la faculté d'engloutir des proies parfois considérables. Pendant sa très longue digestion, l'animal reste immobile, replié sur lui-même.

Des sept espèces de serpents qu'on rencontre en Suisse, cinq rentrent dans le groupe des couleuvres et deux dans celui des vipères. La distinction pourtant si importante entre une couleuvre et une vipère n'est pas toujours facile, au point que, des hommes très compétents ont pu commettre cette confusion. Ainsi, le grand zoologiste Duméril se fit un jour mordre par une vipère, croyant saisir une couleuvre.

La différence principale consiste dans la présence, chez la vipère, d'un appareil venimeux, situé dans la mâchoire supérieure, comprenant deux glandes à venin, un canal excréteur en communication avec deux dents spéciales, les crochets. Au repos, les crochets sont repliés dans la bouche; lorsque l'animal veut attaquer, il redresse la partie antérieure de son corps qu'il enroule comme un ressort, puis il projette sa tête contre l'ennemi avec la rapidité de l'éclair ; tandis qu'il ouvre largement la bouche, les crochets se redressent, des muscles pressent sur les glandes à venin et le terrible liquide s'écoule à travers le canal puis à travers les crochets qui l'introduisent dans le sang de la victime.

Les caractères distinctifs extérieurs sont nombreux : queue courte et conique chez la vipère, beaucoup plus longue chez la couleuvre ; la tête de la vipère est triangulaire, son cou plus mince, sa pupille verticale, tandis que la couleuvre a la tête ovale dépassant peu le

diamètre du corps et la pupille circulaire ; chez la vipère, les écailles recouvrant la tête sont petites et analogues à celles du cou : au contraire, la couleuvre les a grandes et très distinctes des autres. On donne souvent comme caractère distinctif la couleur du corps et en particulier la coloration noire formant un V sur la tête de la vipère. Ces indications peuvent conduire à de fâcheuses méprises : la couleur des serpents est très variable dans la même espèce et il est des vipères presque complètement noires chez lesquelles le V n'existe pas.

En Suisse, on rencontre deux espèces venimeuses seulement : la vipère aspic souvent connue sous le nom de vipère rouge, vivant plutôt dans la plaine, et la vipère péliade, connue surtout dans les Alpes et les Préalpes, jusqu'à 2750 m. d'altitude. Cependant, elles sont peu fréquentes excepté dans quelques endroits secs et chauds, particulièrement favorables à leur développement. Le 1^{er} août 1919 j'en ai capturé une, vers 2000 m., sur les flancs de l'Argentine, dans les Alpes vaudoises.

Les couleuvres sont plus nombreuses puisqu'on en compte cinq espèces : la Coronelle, la Vipérine souvent confondue avec la vipère à cause de sa couleur, la couleuvre à collier surtout fréquente au bord des eaux, et enfin la Zaménis ou couleuvre verte et jaune et la couleuvre d'Esculape fréquentes en Valais et au Tessin. On suppose que ces deux dernières espèces auraient été importées au nord des Alpes par les Romains. C'est surtout la couleuvre d'Esculape que j'ai en souvent l'occasion d'observer à St-Maurice. D'un brun uniforme, piqueté de blanc sur les flancs, elle peut atteindre 1 m. 70 de longueur. A plusieurs reprises j'en ai tenu en captivité : elles n'acceptent pas de nourriture et se laissent mourir de faim avec une extrême lenteur : l'animal restant presque toujours immobile, et les dépenses de force étant ainsi très réduites. J'ai conservé une couleuvre, prise à la fin d'avril, jusqu'à la fin du mois de mai l'année suivante, soit 13 mois de jeûne ; elle avait de l'eau seulement à sa disposition. Au début de l'hiver, elle entra dans l'eau ne laissant sortir que l'extrémité du museau pour respirer. Mais elle n'a pas atteint cet état de léthargie où se plongent les serpents en liberté ; sans doute parce que le local dans lequel elle termina

paisiblement son existence, n'était pas assez froid ; la température n'y étant pas inférieure à 1 ou 2 degrés au-dessus de 0. A plusieurs reprises elle changea de peau, sortant de son vêtement d'écaille comme d'un fourreau. Elle explorait avec beaucoup de soin la cage vitrée qui la retenait captive ; il était alors facile de constater le rôle de la langue comme organe du tact : arrivant près de la paroi vitrée, les mouvements de la langue lui révélaient la présence de l'obstacle transparent avant même de l'avoir touché. Dans ses explorations et dans ses efforts pour monter au sommet de la cage afin d'en soulever le toit vitré, elle montrait la grande force musculaire dont le serpent est doué et surtout la souplesse et l'élégance de ses mouvements. Très prudente, elle s'immobilisait au moindre mouvement de l'observateur. L'immobilité est du reste le premier mode de défense pour les serpents : ils échappent ainsi aux regards de l'ennemi, le corps se confondant avec le milieu dans lequel ils se trouvent ; si l'ennemi approche, c'est alors le moyen de la fuite rapide, et enfin, au moment d'être saisi, c'est le moyen suprême, la morsure. La morsure d'une couleuvre n'a rien de grave, elle est à peine douloureuse : je l'ai subie à plusieurs reprises en manipulant des couleuvres d'Esculape ; comme la vipère, elle frappe avec la bouche largement ouverte ; ainsi elle enfonce ses dents minuscules qui, dirigées en arrière sur quatre rangées à la mâchoire supérieure et sur deux à la mâchoire inférieure, sont destinées à retenir la proie pendant la déglutition et non pas à la mastiquer. Saisie avec la main près de la tête, la couleuvre s'enroule autour du bras et le serre par des contractions rythmiques assez fortes mais non suffisantes cependant pour arrêter la circulation du sang. Sa bouche n'est pas armée de crochets.

J'ai tenté quelques expériences concernant l'influence de la musique sur les couleuvres en captivité, mais sans résultat ; même insuccès pour le phénomène de la fascination qu'on attribue aux serpents. A plusieurs reprises j'ai introduit des oiseaux vivants dans une cage de couleuvres ; je n'ai rien remarqué, si ce n'est des signes de peur surtout chez les serpents, tandis que l'oiseau voltigeait et sautillait d'un air plutôt indifférent. Du reste,

ce phénomène si curieux demeure douteux pour les naturalistes tant que les observations suffisantes leur manqueront : l'oiseau qui tombe près d'une vipère peut très bien avoir été mordu auparavant et mourir victime du venin, mais non de la fascination. Il serait vivement à désirer que ceux qui auraient la bonne fortune d'assister à une scène de ce genre l'observassent complètement avec calme et attention, sans intervenir pour troubler les acteurs.

Les serpents vivent essentiellement de rongeurs : rats, souris, musaraignes, etc., qu'ils chassent surtout le soir et pendant la nuit. Les vipères, cependant, malgré ces services, doivent être considérées comme des animaux nuisibles à cause des dangers de leur morsure. Pour produire son effet, le venin doit être mélangé au sang : introduit dans le tube digestif, il ne causera aucun mal s'il n'y a pas de lésions. La gravité de la morsure dépend de circonstances nombreuses telles que la quantité de venin injecté, la température de l'air au moment de la morsure, la grosseur du reptile, etc. Les premiers soins à donner à une personne mordue consistent à faire saigner la plaie, à la sucer pour éliminer le dangereux ferment, à faire une ligature sur le membre blessé, tout près de la morsure, mais entre elle et le tronc ; on conseille aussi de laver la blessure avec une solution d'hypochlorite de chaux, d'eau de Javel ou de permanganate de potasse. Les effets de la cautérisation au fer rouge, de l'emploi de l'ammoniaque sont aujourd'hui contestés. Puis, il faudra toujours appeler le médecin afin de pratiquer l'injection du sérum antivenimeux.

Dans nos régions, les accidents causés par les vipères sont heureusement fort rares. Le plus souvent, ceux qui prétendent en rencontrer beaucoup ne les distinguent pas des couleuvres.

Comme conclusion de ces observations sur les serpents, je souhaite qu'on ne détruise pas indistinctement tout ce qui rampe ; qu'on observe ces animaux avec calme et prudence, qu'on tue les vipères si on le peut sans danger, qu'on laisse la vie sauve aux couleuvres si utiles, mais que dans le doute, on s'abstienne. Ce conseil de prudence m'est suggéré par l'attitude de certains étudiants du collège qui, pour augmenter le nombre de

mes pensionnaires attrapaient des serpents sans être absolument sûrs de leur identité.

Je serais reconnaissant aux lecteurs des *Echos* de me communiquer les observations qu'ils pourraient avoir faites sur les reptiles, sur leurs mœurs, leur distribution, sur les légendes qui s'y rapportent, etc., et je me ferais un plaisir de déterminer les espèces qui me seraient envoyées. Dans ce cas, il faut veiller à ne pas trop écraser la tête, afin que les caractères distinctifs des écailles restent visibles.

Ch^{ne} I. MARIÉTAN.